

Demande de résidence Nouvelle-Aquitaine - Hesse Année dédiée à la BD Octobre & Novembre 2017

L'Agence régionale Écla invite les écrivains, illustrateurs et traducteurs de la Nouvelle-Aquitaine à candidater à la résidence de création en Allemagne. Cette résidence croisée (une auteure allemande sera reçue à Bordeaux au printemps 2017) est issue des accords de coopération entre le Land de Hesse et la Nouvelle-Aquitaine et d'un partenariat entre Écla et le Hessischer Literaturrat (Conseil de la littérature hessois). En 2017, la France est invitée d'honneur de la Foire du livre de Francfort.

- Le séjour est d'une durée de 2 mois, du 1er octobre au 30 novembre 2017.
- Hébergement dans un appartement de la Villa Clémentine à Wiesbaden (Allemagne).
- Bourse d'écriture de 3 000 € nets, octroyée par Écla.
- Prise en charge du voyage aller-retour France-Allemagne.

Vous pouvez postuler à cette résidence si :

- vous avez au moins deux livres déjà publiés à titre individuel ou collectif, à compte d'éditeur ;
- vous résidez depuis au moins 1 an dans l'un des 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine : Charente (16), Charente maritime (17), Corrèze (19), Creuse (23), Dordogne (24), Gironde (33), Landes (40), Lot-et-Garonne (47), Pyrénées Atlantiques (64), Deux-Sèvres (79), Vienne (86), Haute-Vienne (87) ;
- vous avez un projet d'écriture, d'illustration ou de traduction en bande dessinée à développer pendant la résidence.

Date limite de dépôt du dossier : 15 mai 2017

Prénom NOM

Indiquez le département de votre domicile : 16 – 17 – 19 – 23 – 24 – 33 – 40 – 47 – 64 – 79 – 86 – 87

Vous êtes :

scénariste BD illustrateur BD coloriste BD traducteur BD

Fait à

Le

Signature

Vous

NOM (état civil) Prénom

Pseudonyme éventuel (nom d'auteur)

Date de naissance / / Lieu de naissance

Nationalité

Adresse domicile

Code postal Ville.....

Téléphone Courriel

Langues parlées

Blog ou site internet

• L'écriture (ou l'illustration) est-elle votre principale source de revenus ? OUI - NON

• Quelle est votre situation professionnelle et source de revenus habituelle

.....

• Êtes-vous affilié(e) • à l'Agessa ? OUI - NON > si oui, n° d'affiliation

• à la MDA ? OUI - NON > si oui, n° d'affiliation

• Êtes-vous dispensé(e) de précompte Agessa ou MDA ? OUI - NON

• Numéro de sécurité sociale

• Avez-vous déjà bénéficié d'une bourse d'écriture ou d'une résidence ? OUI - NON

Si oui, précisez la ou les années et le nom de l'organisme qui vous l'a accordée

.....

.....

Votre projet d'écriture en résidence

> Titre (provisoire ou définitif)

.....

> Présentation de votre projet, en quelques lignes (une présentation plus détaillée sera jointe au dossier) :

.....

.....

.....

.....

> Êtes-vous déjà en contact avec un éditeur pour ce projet ? OUI - NON

Si oui, lequel (ou lesquels).....

Le cas échéant, merci de joindre une lettre d'intention de l'éditeur pressenti ou le projet de contrat.

> Avez-vous sollicité d'autres aides ou bourses pour ce projet ? OUI - NON

Si oui, précisez la date, le nom de l'organisme et le résultat de votre demande (accord / refus / en attente)

.....

DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER

IMPORTANT ! NE PAS RELIER NI AGRAFER CES DOCUMENTS,
qui seront scannés pour transmission aux membres du jury.

- **Le présent formulaire** (pages 1 et 2) **rempli et signé.**
- **Un justificatif de domicile** (facture EDF, Gaz, quittance de loyer) datant de moins de 3 mois
- **Une lettre de motivation** précisant les raisons de votre demande, vos attentes, votre parcours professionnel et votre situation personnelle ; situant le projet dans votre œuvre et l'intérêt de le développer en résidence en Allemagne.
- **Une note d'intention : présentation de votre projet d'écriture** en un feuillet minimum : synopsis ou description qui peut être accompagnée d'un extrait de quelques pages déjà rédigées, ou, pour les illustrateurs, de l'envoi d'une maquette et de quelques planches.
- **Votre CV**
- **Votre bibliographie complète.**
Merci de préciser : Titre / éditeur / année de publication / co-auteur éventuel.
Pour les traducteurs, préciser le nom de l'auteur traduit
- Une photocopie de votre **dernier contrat d'édition signé.**
- Le cas échéant, **lettre d'intention de l'éditeur pressenti ou copie du contrat d'édition concernant le projet d'écriture ;**
- **Un exemplaire de vos 2 derniers livres** publiés ou une sélection de 2 de vos ouvrages dans le même domaine que le projet présenté.
Après le choix du jury, Écla conservera les livres du lauréat et retournera les autres à leurs auteurs.

Dossier complet
à renvoyer au plus tard le lundi 15 mai 2017
par courrier à :
Agence régionale Écla
Pôle Vie littéraire « Résidence Nouvelle-Aquitaine - Hesse »
Bât. 36-37 rue des Terres Neuves
33130 Bègles

Vous pouvez également nous adresser **votre dossier par courriel**
et le compléter en nous transmettant **vos 2 livres par courrier**
ou en les déposant à Écla au Pôle Vie littéraire.

Renseignements :

Agence régionale Écla 05 47 50 10 17

Marion Colin : marion.colin@ecla.aquitaine.fr / Flore Laroussinie : flore.laroussinie@ecla.aquitaine.fr

ANNEXE 1 : Cahier des charges de la résidence

« Résidence Nouvelle-Aquitaine - Hesse »

Octobre et Novembre 2017

Cette résidence croisée est issue d'un partenariat entre Écla et le Hessischer Literaterrat, en vue de développer les initiatives permettant l'expression et le rayonnement des écrivains français et allemands ; cette entente s'inscrit en cohérence avec les accords de coopération entre le Land de Hesse et la Nouvelle-Aquitaine.

Le lauréat allemand vient en résidence à la Prévôté, à Bordeaux au printemps, alors que le lauréat français séjourne à Wiesbaden en automne. En 2017, la résidence en Allemagne est dédiée à la bande dessinée.

■ CONDITIONS D'ACCÈS

Vous pouvez postuler à cette résidence si :

- Vous avez à votre actif au moins deux livres publiés à titre individuel ou collectif, à compte d'éditeur.
- Vous résidez depuis au moins 1 an dans la Nouvelle-Aquitaine.
Départements concernés : 16 – 17 – 19 – 23 – 24 – 33 – 40 – 47 – 64 – 79 – 86 – 87
- Vous avez un projet en bande dessinée à développer pendant la résidence. Sont éligibles : les scénaristes, illustrateurs, coloristes et traducteurs de bande dessinée.
- Vous êtes disponible du 1^{er} octobre au 30 novembre 2017.

■ NATURE DE LA RÉSIDENCE

Résidence de création > La résidence offrira à l'auteur(e) le temps et la liberté de poursuivre en toute sérénité son travail de création en cours. Le(a) résident(e) consacra au moins 70 % de son temps de création à l'avancée de son projet personnel d'écriture/ d'illustration / de traduction.

Il (elle) pourra cependant être sollicité(e) pour quelques rencontres professionnelles ou publiques, en librairie, bibliothèque, salon du livre ou milieu scolaire (8 rencontres maximum sur les 2 mois de résidence). Chaque projet de rencontre est soumis à l'accord du (de la) résident(e). D'éventuels frais d'interprétariat sont pris en charge par les structures d'accueil.

Le (la) lauréat(e) sera invité à participer à la programmation de la région Nouvelle-Aquitaine, à la Foire du livre de Francfort qui se tiendra du 11 au 15 octobre 2017.

Dispositif d'accueil > Les créateurs en résidence seront soutenus dans leur volonté de rencontrer les auteurs, les éditeurs, les lieux, les publics et les manifestations de la région concernée.

Dates du séjour > 2 mois (non fractionnables), du 1^{er} octobre au 30 novembre 2017.

■ RÉMUNÉRATION DU (DE LA) LAURÉAT(E)

Le(a) lauréat(e) français(e) bénéficie d'une bourse de 3 000 euros net octroyée par l'agence régionale Écla .

La bourse sera versée, par virement bancaire, en 2 parties : 1 500 euros au départ, 1 500 euros à mi-séjour (1^{er} novembre).

- Rappel : bourses d'écriture et crédits de résidence rémunérés en « droits d'auteurs » sont assujettis au régime de sécurité sociale des artistes auteurs (Agressa ou MDA) : Écla acquittera les cotisations obligatoires pour le compte de l'auteur.
- Les bourses sont soumises à l'impôt. Elles doivent être déclarées fiscalement comme les autres droits d'auteurs perçus par les bénéficiaires : soit dans la catégorie des bénéficiaires non commerciaux (régime du Micro-BNC ou régime de la déclaration contrôlée), soit dans la catégorie des traitements et salaires.

■ HÉBERGEMENT

Le (la) lauréat(e) français(e) est accueilli(e) dans l'appartement de la Villa Clémentine à Wiesbaden, capitale du Land de Hesse.

L'hébergement et le dispositif d'accueil sont fournis gratuitement par les organismes hôtes.

Équipement du logement > cf. fiche technique en annexe 2.

■ TRANSPORTS

- Les frais de transport entre le domicile de l'auteur et Wiesbaden seront pris en charge par Écla, sur la base du prix d'un trajet aller-retour en train.
- Les frais de déplacement sur place, prévus dans le cadre de manifestations ou lectures, à l'initiative de la structure d'accueil, sont pris en charge par l'institution qui reçoit.
- Les résidents reçoivent un abonnement mensuel pour les transports publics urbains qu'ils peuvent utiliser pour leurs déplacements privés.

■ FRAIS DE SÉJOUR

L'auteur aura à sa charge les dépenses suivantes :

- assurances personnelles,
- frais de subsistance,
- déplacements personnels,
- frais de réalisation de son projet.

■ ENGAGEMENTS DU (DE LA) LAURÉAT(E)

L'auteur(e) lauréat(e) s'engage :

- à résider à Wiesbaden pendant deux mois, à la période définie et à renoncer sur cette période à toute autre activité professionnelle, sauf accord préalable ;
- à travailler au projet sur la base duquel il a postulé à la résidence ;
- à promouvoir son œuvre durant son séjour à raison de quelques rencontres professionnelles ou publiques, notamment à participer aux actions organisées par l'agence Écla et la région Nouvelle-Aquitaine à la Foire du livre de Francfort. L'ensemble occupant moins de 30 % du temps de la résidence.

À l'issue du séjour, le(a) lauréat(e) s'engage à tenir Écla informé de la poursuite de son projet. Si ce projet aboutit à une publication, il (elle) fera figurer la mention : « L'auteur(e) de cet ouvrage a bénéficié du soutien de l'agence régionale Écla et du Hessischer Literaterrat, dans le cadre du programme de résidences croisées Nouvelle-Aquitaine - Hesse ». Il (elle) s'engage à faire parvenir **2 exemplaires du livre à parution** : 1 exemplaire à l'agence régionale Écla et 1 exemplaire au Hessischer Literaterrat.

Le(a) lauréat(e) fera un bilan oral de sa résidence avec Écla dans le mois suivant son retour en France. Il (elle) sera également invité(e) à prendre part au jury l'année suivante, pour désigner le lauréat 2018.

■ SÉLECTION ET JURY

- Les dossiers sont examinés par une **commission de sélection** dans le mois qui suit la date limite de dépôt des dossiers. La commission, mise en place par Écla, est composée de représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine, de professionnels du livre et de la lecture et du lauréat néo-aquitain de l'année précédente (2016 : Jean-Daniel Baltassat).
- **Critères d'évaluation des dossiers de candidature**
 - > qualité de l'œuvre antérieure ;
 - > intérêt du projet d'écriture en regard de la démarche de l'auteur ;
 - > qualité de l'argumentation de l'auteur pour justifier la pertinence de son séjour ;
- **Les candidats sont avertis du choix final du jury par courrier signé de la directrice générale d'Écla.**

Cette résidence croisée est une collaboration de l'agence régionale Écla et du Conseil de la littérature hessois :

Hessischer Literaterrat

c/o Hessisches Ministerium für Wissenschaft und Kunst

Rheinstraße 23-25

D-65185 Wiesbaden

info@hessischer-literaterrat.de

www.hessischer-literaterrat.de

ANNEXE 2 : Logement



© Benjamin Dahlhoff

hessischer 
literaturRAT

Conseil de la littérature hessois

« Bourse littéraire du Land de Hesse »
Hébergement des boursiers à la
VILLA CLEMENTINE

Les boursiers des régions jumelées avec le Land de Hesse et nos partenaires de projets littéraires sont hébergés à la Villa Clémentine.

La Villa se trouve au cœur de la ville de Wiesbaden. Elle est située près du Kurpark (parc thermal) et de la Wilhelmstraße, grande rue commerçante de la ville.

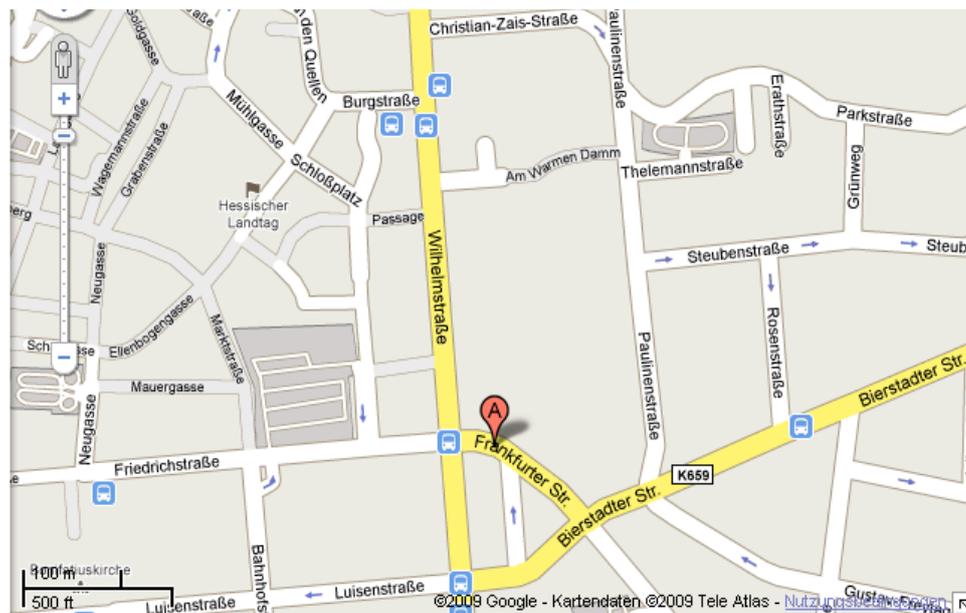
Le centre ville et son quartier historique, ainsi que la gare et les transports en commun, se trouvent à quelques minutes à pied.

Des rénovations ont permis de créer au dernier étage de la Villa des logements pour les hôtes et les boursiers de la ville de Wiesbaden, de la Maison de la littérature et du Conseil de la littérature hessois.

Aux autres niveaux se trouvent le Club de Presse de Wiesbaden, l'Association des éditeurs et des libraires hessois et la Maison de la littérature de Wiesbaden.

Des soirées sont organisées dans la Maison de la littérature et au splendide « Bel étage » où a été inauguré un Café qui est ouvert toute la journée.

Pour plus d'information sur l'histoire de la Villa Clémentine :
<http://www.literatur-in-wiesbaden.de/5-villa-clementine.html>



Agencement des 3 espaces de logement : 1 appartement, 2 chambres individuelles et des espaces partagés

La Villa Clémentine propose trois espaces de logement.

Le lauréat néo-aquitain de la résidence croisée Nouvelle-Aquitaine - Hesse est logé dans l'appartement.

La Villa Clémentine est un lieu de vie pour la littérature et un endroit de rencontres et de détente en plein cœur de la ville.

1 Appartement T3

• 1 Chambre

Lit à deux places

Armoire

Bureau + Chaise

• 1 Séjour

1 Table + 2 Chaises

1 Étagère

• 1 Vestibule

Vestiaire

Range-chaussures

• 1 Salle de bain / toilettes

2 Chambres individuelles pour autres résidents

Pièces communes

• Salle de détente

Canapé d'angle

Table de salon

Bahut

Télé (DVBT)

Radio / Lecteur CD

• Cuisine

Table + 4 chaises

Machine à laver

Sèche-linge

Cuisine intégrée

Réfrigérateur

Lave-vaisselle

Ustensiles de cuisine,

Vaisselle